



# Elevage



Photo: Poirre - 1<sup>er</sup> édition : 06/09



Conseil aux entreprises :  
Stratégie



Conseil aux entreprises :  
Technico-économique



Gestion administrative  
et de l'information



Aménagement  
du territoire  
et développement local



Animations :  
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois  
et de la haie



Cultures & Fourrages  
et produits cidricoles



## Contrôle Optitraite

Le contrôle annuel OPTITRAITE assure le bon fonctionnement de l'installation de traite pour obtenir et attester une production laitière de qualité.



### Les atouts clés

- Vérifier tous les paramètres qui permettent de caractériser le fonctionnement de l'installation de traite.
- Mettre en œuvre un contrôle selon un protocole normalisé et agréé par le COFIT (Comité Français Interprofessionnel pour les Techniques de production du lait).
- Prendre en compte des avancées technologiques les plus récentes.
- Adapter le contrôle à tous les types d'installations (pots trayeurs, salles de traite, robots...).



### Ce que nous vous proposons

Un contrôle annuel OPTITRAITE de l'installation de traite c'est :

- Une vérification de l'état et du fonctionnement des équipements : pompe à vide, régulateur de vide, pulsateurs, faisceaux trayeurs, pompe à lait, ...
- Un contrôle et un réglage de l'installation (niveau de vide, débits et réserve, pulsation).
- Une détection des fuites éventuelles sur les systèmes de vide et de lait.
- Un contrôle des faisceaux trayeurs (fuites, admissions d'air, débit d'air).
- Une mesure de la pente du lactoduc.
- Un bilan du contrôle faisant état des défauts constatés et des interventions.

## Public

- Tous les producteurs de lait souhaitant un contrôle de leur installation de traite par un organisme indépendant.

## Les +

- Un avis indépendant, complémentaire de celui donné par les agents qualifiés d'un réseau de concessionnaires agréés.

## A savoir

- Le contrôle annuel OPTITRAITE fait partie des éléments demandés pour la validation de la charte des bonnes pratiques d'élevage.



### Résultats

La remise de la fiche de contrôle OPTITRAITE à l'éleveur avec l'ensemble :

- Des mesures effectuées.
- Des interventions réalisées ou à réaliser.
- Des conseils pour améliorer l'installation ou pour optimiser son utilisation.

**Chambre d'Agriculture de la Manche**  
Maison de l'Agriculture  
Avenue de Paris - 50000 SAINT-LÔ Cedex  
Nord Manche : Tél. 02 33 95 46 00  
cotentin@manche.chambagri.fr  
Centre Manche : Tél. 02 33 19 02 60  
bocage@manche.chambagri.fr  
Sud Manche : Tél. 02 33 79 41 70  
baie@manche.chambagri.fr  
www.manche.chambagri.fr

